Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170647
Centre d'intérêt: 39

La Haye, Jacques.

Les enseignants et l'enseignement : le phénomène "abandon" / Jacques La Haye ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : Le Ministère, 1976.
10 f. ; 28 cm. -- (Document hors série / Service de la démographie scolaire du Québec ; 13)

"Texte paru dans les Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 2, août 1976". Notes bibliographiques au bas des p.

Cote Dewey: 371.1'009714/L183e Cote LC: LB/2833.4/.C38

Descripteur(s): *Démission *Personnel enseignant *Etude comparative *Statistiques *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *États-Unis

Identificateur(s) de sujet: *Taux de départ

L'étude, qui reprend en majeure partie les éléments du Document hors série no 9 (juillet 1976), compare les taux de départ des enseignants du primaire et du secondaire pour le Québec et les Etats-Unis. Elle annonce également la mise en place de mécanismes destinés à expliquer les mouvements de personnel qui présentent un intérêt majeur pour le MEQ (projet ELMOPE).

Les données américaines proviennent d'un sondage effectué en 1970 par le "National Center for Educational Statistics (NCES) et portent sur l'année 1968-1969. Pour la même année, les données québécoises sont tirées d'un document de Y. Lavoie et D. Dufour: **Prévision du personnel enseignant et des besoins en nouveaux maîtres** (1974).

A l'élémentaire, le taux de départ des enseignants américains (8,8%) est plus élevé que celui des enseignants québécois (7%) alors que la situation est inversée au secondaire (7,9%/10%). Aux Etats-Unis, le taux de départ est plus élevé chez les enseignants de l'élémentaire que du secondaire (écart de 11,3%) alors que l'on observe la situation opposée au Québec (écart de 30%).

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170647

LA HAYE , JACQUES

Les enseignants et l'enseignement
Le phénomène "abandon"
Texte paru dans les
Cahiers québécois de démographie
Vol. 5 - No 2 - août 1976

E D U Q 8170647

Ministère de l'Education
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document Hors série no 13

Les enseignants et l'enseignement

Le phénomène "abandon"

Texte paru dans les
Cahiers québécois de démographie
Vol. 5 - No 2 - août 1976

Décembre 1976

Jacques La Haye

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document Hors série no 13

Les enseignants et l'enseignement:

Le phénomène "abandon"

Texte paru dans les

Cahiers québécois de démographie

Vol. 5 - No 2 - août 1976

Décembre 1976

Jacques La Haye

Les enseignants et l'enseignement:
le phénomène "abandon"

L'Education représente une entreprise en constante expansion et qui demande une quantité importante de ressources humaines. Le gros de ces ressources est constitué par le personnel de la catégorie "enseignant", catégorie regroupant au Québec près des deux tiers des personnels qui oeuvrent au sein des organismes d'enseignement. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater que la mesure dans laquelle ces organismes atteignent leurs objectifs dépend largement des enseignants qu'ils sont capables d'attirer et de retenir.

Dans les lignes qui suivent, nous voulons présenter quelques facettes de l'aspect "retention", en donnant une certaine idée de l'ampleur des abandons qu'ont connus le Québec et les Etats-Unis au cours de l'année scolaire 1968-69. Nos considérations nous amèneront par la suite à un certain nombre de réflexions sur ce phénomène de "roulement" des enseignants et à quelques propos concernant un nouveau projet de recherche portant sur les ressources humaines de l'enseignement au Québec.

Aux Etats-Unis

Au printemps de 1970, le "National Center for Educational Statistics" (N.C.E.S.) des Etats-Unis conduisait un sondage dans le dessein d'étudier le phénomène des "départs-arrivées" (turnover), chez les enseignants des écoles publiques au cours de la période comprise entre l'automne 1968 et l'automne 1969.

Un échantillon de 1 205 écoles avaient été tiré au hasard parmi l'ensemble des 31 000 écoles locales publiques revendiquant un nombre d'inscriptions d'au moins 300 élèves. Le fait d'exclure ainsi les écoles locales publiques de moins de 300 inscriptions, mettait automatiquement de côté environ 10% de ces écoles, mais négligeait cependant moins de 2% de tous les élèves les fréquentant. Environ 85% des écoles échantillonnées avaient retourné un questionnaire rempli en bonne et due forme.

Le questionnaire concernait strictement le personnel enseignant de statut "temps plein" (full time) dans chacune des écoles échantillonnées. Les renseignements servant à remplir le questionnaire devaient être fournis par le directeur de l'école ou un membre de la direction. L'enquête cherchait à établir les motifs d'abandon des enseignants qui avaient quitté l'école entre l'automne 1968 et l'automne 1969, ainsi que la nature du statut antérieur des enseignants qui s'étaient joints au personnel de l'école au cours de la même période.

Deux ans plus tard, en 1974, le "Department of Health, Education and Welfare" (D.H.E.W.) rendait publics les résultats de cette enquête[1].

C'est ainsi que cette publication nous apprend que sur 1 000 enseignants à temps plein de niveau élémentaire en poste à l'automne 1968, 88 ont délaissé le milieu de l'enseignement pour toute raison avant l'automne 1969. Au niveau secondaire, toujours sur 1 000 enseignants à temps plein, on observe que 79 ont quitté le milieu de l'enseignement.

Au Québec

Dans le courant de la même année, Y. Lavoie et D. Dufour,[2] du Groupe démographie scolaire de la Direction générale de la planification (D.G.P.) du ministère de l'Education du Québec (M.E.Q.), s'inspirant des travaux de G. Meublat[3], avançaient que sur 1 000 enseignants québécois enregistrés à l'automne 1968, au niveau élémentaire, 70 avaient quitté le milieu de l'éducation avant l'automne 1969, et que, au niveau secondaire, 100 enseignants s'étaient retrouvés dans le même cas.

(1) A. Stafford Metx et Howard L. Fleishman, Teacher Turnover in Public School fall 1968 to fall 1969, U.S., Department of Health, Education and Welfare, D.H.E.W. publication no (O.E.) 74-11115, 1974.

(2) Y. Lavoie et D. Dufour, Prévision de personnel enseignant (1974 à 1986) et de besoins en nouveaux maîtres (1974-75 à 1981-82 pour le Québec, Document Démographie scolaire 9.33, D.G.P., M.E.Q., Québec, décembre 1974.

(3) G. Meublat, "DEP'ART" un modèle de prévisions des départs d'enseignants, Document Démographie scolaire 9.16, D.G.P., M.E.Q., Québec, avril 1974.

Comparaison

Suite à ces résultats, que nous avons rassemblés dans le tableau 1, on est amené aux conclusions suivantes:

1- Aux Etats-Unis, le taux d'abandon du milieu de l'enseignement est plus élevé chez les enseignants du niveau élémentaire que chez les enseignants du niveau secondaire (écart de 11,3%). Au Québec, c'est le contraire qu'on remarque (on note un écart de 30%).

2- Au niveau élémentaire, le taux d'abandon des enseignants américains est plus élevé que celui des enseignants québécois (de 25,7%).

3- Au niveau secondaire, le taux d'abandon des enseignants américains est ici moins élevé que celui des enseignants québécois (de 21%).

Tableau 1: Comparaison entre le taux d'abandon du milieu de l'enseignement chez les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire, selon l'étude américaine du N.C.E.S. et selon l'étude québécoise de la D.G.P., année scolaire 1968-69

Etude / Niveaux	Américaine	Québécoise	Ecart relatif p/r étude québécoise
	Taux d'abandon (%)	Taux d'abandon (%)	(%)
Elémentaire	8,8	7,0	+25,7
Secondaire	7,9	10,0	-21,0

On peut dès lors chercher à savoir d'où vient précisément qu'aux Etats-Unis il semble y avoir une plus grande instabilité chez les enseignants du niveau élémentaire comparativement à ceux du niveau secondaire, alors qu'au Québec c'est l'inverse qu'on observe. De la même façon, à niveau égal, d'où vient la relation d'ordre qu'on constate (tableau 1) entre le taux d'abandon au Québec et celui qu'on trouve aux Etats-Unis?

La réponse, faut-il l'avouer, n'est pas facile à préciser. Elle relève en réalité de trois ordres: socio-économique, professionnel et statistique.

En ce qui a trait d'une part, à la réponse d'ordre statistique, les particularités de chacune des études nous fournissent un certain nombre d'éléments qui peuvent expliquer une partie de ces différences. On peut se demander par exemple si le fait, dans l'enquête du N.C.E.S., de ne considérer que les enseignants à plein temps ne conduit pas à une sélection favorisant justement une plus grande stabilité des enseignants au secondaire; car il faut préciser que les chiffres avancés par les démographes de la D.G.P. portent sur l'ensemble des enseignants québécois. Que penser également des conséquences, dans l'étude de la D.G.P., entraînées par le fait que les enseignants, qui travaillaient aux niveaux élémentaire et secondaire fussent classés au niveau secondaire (le niveau le plus élevé)?

On pourrait dresser toute une liste de points qui semblent faire biaiser les résultats; ce n'est pas ici notre intention. Retenons seulement qu'avant de prendre pour acquis les résultats de cette comparaison, une prudence intelligente s'impose.

Concernant d'autre part les éléments d'ordre socio-économique et professionnel, il serait certes très audacieux d'apprécier la mesure dans laquelle ces éléments interviennent pour créer une force de retention agissant plus ou moins fortement sur le personnel enseignant. En effet, si aux Etats-Unis diverses recherches ont été entreprises afin de déterminer les raisons plus ou moins apparentes qui expliquent la mobilité touchant ce corps de travailleurs, il faut reconnaître qu'au Québec bien peu de chose a été fait de ce côté-là. Il en est de même, également, pour tout l'aspect "composition" du corps enseignant, dont les facettes: sexe, âge, expérience, formation... des enseignants, constituent des caractéristiques qui ne sont pas sans influer sur la mobilité des enseignants.

Réflexions

Le phénomène des abandons, ou départs volontaires, est un phénomène qui n'est certes pas à négliger dans une entreprise de service comme l'Education, surtout lorsqu'il frappe la ressource "enseignants", qui représente la majeure partie du capital

humain. Il est évident que ce phénomène est inévitable: on ne peut empêcher un enseignant destiné à mourir, de mourir, ni une femme exceinte d'enfanter; toutefois, ces contingences n'impliquent pas qu'on doive assister passif à l'évolution du phénomène. Un certain contrôle peut effectivement être exercé dans la mesure où, d'une part on peut prendre conscience que le phénomène "roulement des enseignants" présente des avantages et des désavantages importants, et d'autre part, on peut mettre le doigt sur les raisons qui engendrent ce type de mobilité.

Quoique peu de chose soit actuellement connu sur le rendement des enseignants, on a tendance à accepter par exemple que l'arrivée de nouveaux enseignants dans un organisme d'enseignement est une source valable d'idées progressives, de méthodes nouvelles, qui régenèrent le système d'enseignement. C'est là une conséquence positive d'un haut taux de roulement, suite à ce que nous pourrions appelé l'"infusion d'un sang nouveau". On ne peut douter que ces mouvements sont souvent source de remises en question, qui permettent à l'Enseignement de repenser sa philosophie et ses techniques.

Les conséquences négatives sont également de la partie. On peut attribuer ainsi à une forte mobilité du type "abandon", l'état de coûts de recrutement disproportionnés, le fait d'une

instabilité du personnel qui nuit à la continuité dans les services, l'état d'un fonctionnement plus ou moins difficile... etc... l'opinion populaire tend d'ailleurs à suggérer qu'un taux élevé de retention révèle une organisation saine, tandis qu'un taux de roulement trop fort est le signe d'une organisation déficiente, non motivante, sans "leadership" et peu intéressante quant aux conditions de travail.

Toutefois, pour profiter des avantages de cette mobilité chez les enseignants et limiter l'effet des conséquences négatives, il faut être en mesure d'exercer un certain contrôle sur ce phénomène, en d'autres mots, être en mesure de revenir sur les raisons qui l'expliquent. Or, au Québec, c'est un défi pratiquement impossible à relever actuellement. Les données telles qu'elles sont recueillies sur le personnel enseignant québécois, par formulaire d'inscription à caractère général, ne nous permettent pas de dégager les vraies raisons qui rendent compte de ce phénomène. La situation n'est toutefois pas désespérée, puisque le groupe de démographie scolaire conscient de cette lacune et de bien d'autres faiblesses concernant la connaissance que nous avons des personnels de l'enseignement, vient de mettre sur pied une importante recherche sur les ressources humaines de l'enseignement.

Ce projet d'étude présente deux volets. Le premier en est un de mesure, de quantification, qui cherche avant tout à déterminer des stocks d'effectifs, à calculer des taux de mobilité (externe et interne), et à établir des prévisions de personnels. C'est en fait l'objectif principal du projet "ELMOPE' 70-75"(1). Le premier volet est en soi un projet de grand envergure qui est en marche depuis mars'76, dont déjà les trois premiers rapports d'étape sont disponibles(2).

Le second volet en est un plus qualitatif, portant principalement sur les caractéristiques socio-démographiques des personnels. Son objectif est de tenter de comprendre et d'expliquer le phénomène mobilité, à la fois externe et interne. C'est à ce niveau que se situe le projet d'une enquête auprès des enseignants qui ont abandonné l'enseignement, afin précisément de pouvoir disséquer ce type de mobilité, qui a une importance toute première au niveau des prévisions de surplus ou de manques d'enseignants.

---

(1) Etude Longitudinale de la Mobilité des Personnels de l'Enseignement sur la période 1970-75.

(2) Groupe de démographie scolaire, D.G.P., M.E.Q., édifice "C", 8e étage.

Voilà donc sur quelle voie est lancée la recherche sur le personnel des institutions d'enseignement québécoises, du moins au niveau du groupe de démographie scolaire. C'est une voie pleine de possibilités, qui, espérons-nous, seront exploitées en profondeur et avec originalité.

Jacques La Haye
Groupe démographie scolaire
Ministère de l'Education
du Québec